Secteur de la pêche: amélioration de la situation économique

2006/2110(INI) - 25/04/2006

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la communication de la Commission intitulée "Améliorer la situation économique du secteur de la pêche".

Plusieurs délégations ont demandé que la procédure d'octroi des aides d'État soit simplifiée, et elles ont proposé de modifier le cadre législatif parallèlement à l'adoption du règlement instituant un Fonds européen pour la pêche. Certaines délégations ont souligné qu'il convenait, d'une part, d'interdire les aides susceptibles de servir à accroître la capacité de pêche ou la puissance motrice et, d'autre part, d'établir des mesures visant à encourager le déclassement des navires de pêche. D'autres délégations, mettant l'accent sur la hausse considérable des prix du carburant et ses conséquences négatives sur les revenus des pêcheurs, ont demandé que l'aide "de minimis" soit augmentée à titre temporaire et exceptionnel et que les lignes directrices existantes concernant les aides d'État soient assouplies.